ZONE DE POLICE SEMOIS ET LESSE

🚨 **NOUVEAU DÈS LE 1ER JANVIER 2026** 🚨

Le dépôt de plainte se fera désormais uniquement sur **rendez-vous**.

✅ **Plus rapide**
✅ **Plus pratique**
✅ **Moins d'attente**

🗓️ Choisissez le moment qui vous convient dans le poste de police le plus proche et évitez les allers-retours en étant informés à l'avance des documents à apporter.

💡 **Comment prendre rendez-vous ?**

- En ligne via notre plateforme numérique (+ adresse)
- Sur place pendant les heures d'ouverture
- Par téléphone au 061/465.760

Un petit changement pour un grand gain de temps !

